

Observatoire de la formation

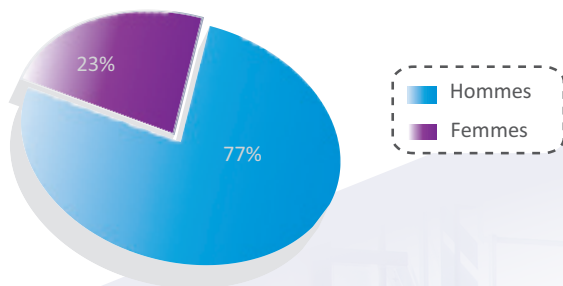
26^{ème} promotion de premiers surveillants pénitentiaires

A retenir

- 161 stagiaires sont entrés en formation le 3 avril 2018 pour une durée de 3 mois.
- 151 répondants au questionnaire, soit 94% de retour.
- 116 hommes soit 77% de la promotion et 34 femmes soit 23% (une personne n'a pas répondu à cette question).
- Une moyenne d'âge de 38,2 ans. Les hommes ont en moyenne 38,5 ans et les femmes 36,3 ans.
- Les motivations des stagiaires sont principalement utilitaires : le grade de premier surveillant leur offre un meilleur salaire et constitue une étape dans l'évolution de leur carrière.

Profil socio-démographique

Graphique 1 : Répartition par sexe – Proportions

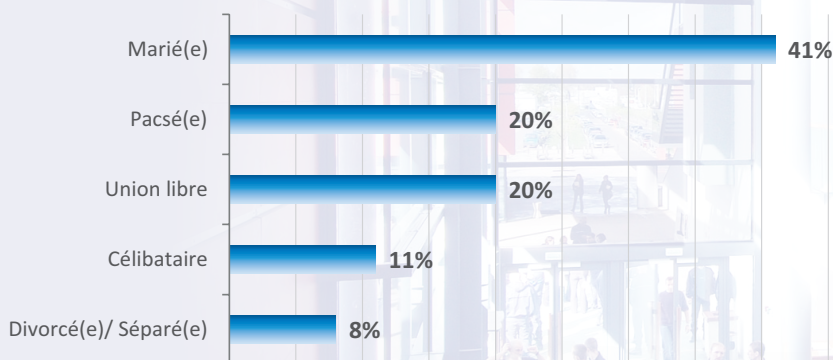


Parmi les 151 élèves de la 26^{ème} promotion de premiers surveillants pénitentiaires, on recense 116 hommes (soit 77%) et 34 femmes (soit 23%)¹.

La moyenne d'âge des stagiaires s'élève à 38,2 ans. Les hommes ont en moyenne 38,5 ans soit 2 ans de plus que les femmes dont la moyenne d'âge est de 36,3 ans.

¹ Une personne n'a pas répondu à cette question

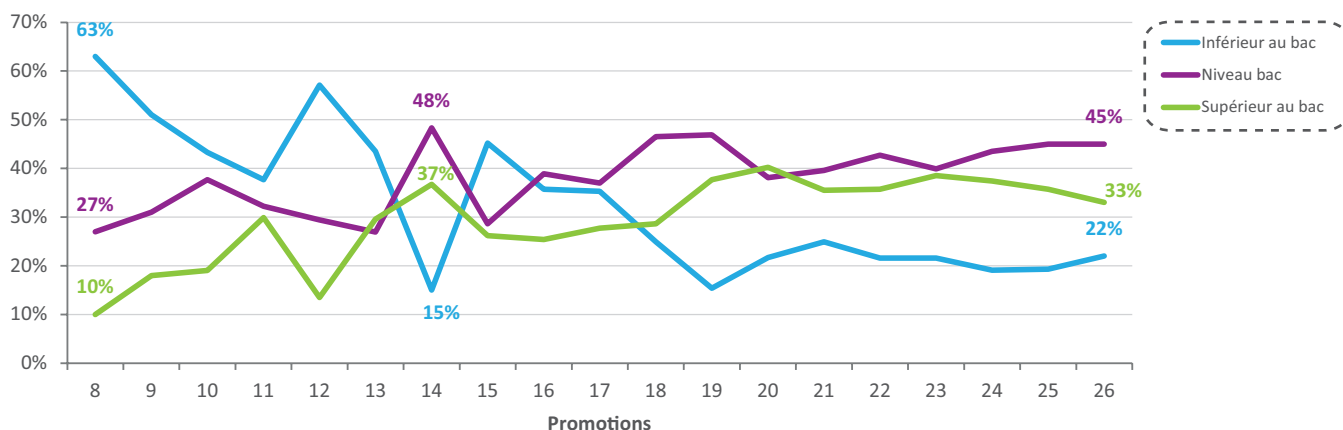
Graphique 2 : Situation matrimoniale – Proportions



Plus de 80% de la promotion vit en couple : 41% des stagiaires sont mariés, 20% sont pacsés et 20% se trouvent en union libre. Par ailleurs, on dénombre 11% de célibataires et 8% de personnes divorcées ou séparées.

Les trois quarts des stagiaires ont des enfants, 1,6 en moyenne.

Graphique 3 : Évolution du diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



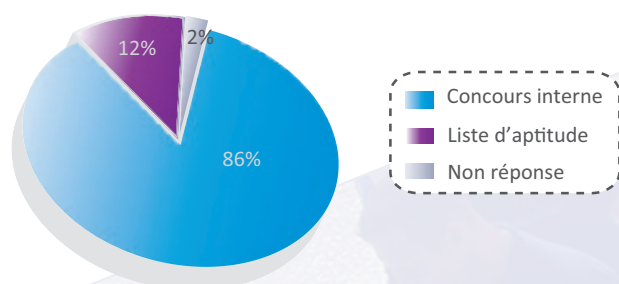
Le profil scolaire des premiers surveillants a beaucoup évolué depuis une quinzaine d'années. En effet, le niveau de diplôme est de plus en plus élevé. Par exemple, la proportion d'agents ayant obtenu un diplôme inférieur au baccalauréat est passée de 63% pour la 8^{ème} promotion à 22% pour la 26^{ème} promotion. De même, alors que les stagiaires de la 8^{ème} promotion étaient 10% à posséder un diplôme du supérieur, cette proportion s'élève à 33% chez les premiers surveillants de la 26^{ème} promotion. La proportion de titulaires du baccalauréat évolue également à la hausse et concerne en moyenne plus d'un

tiers des stagiaires. Ces proportions indiquent des niveaux scolaires un peu supérieurs à ceux des élèves surveillants pénitentiaires.

Par ailleurs, les femmes de la 26^{ème} promotion sont plus diplômées que les hommes. Elles sont 47% à posséder un diplôme supérieur au bac alors que cela concerne 29% des hommes. A l'inverse, les hommes sont plus nombreux à avoir un diplôme inférieur au bac (24% contre 15% pour les femmes) et à être titulaires exclusivement du bac (47% contre 38% pour les femmes).

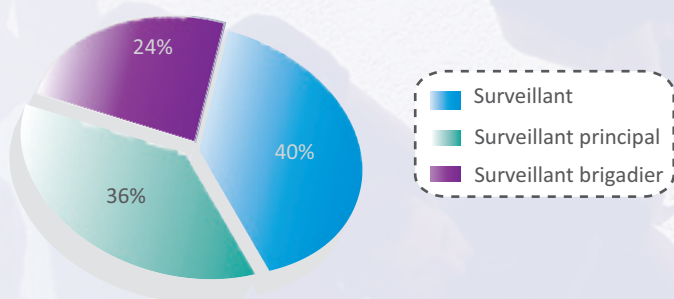
Expérience professionnelle

Graphique 4 : Modalité d'intégration de la formation – Proportions



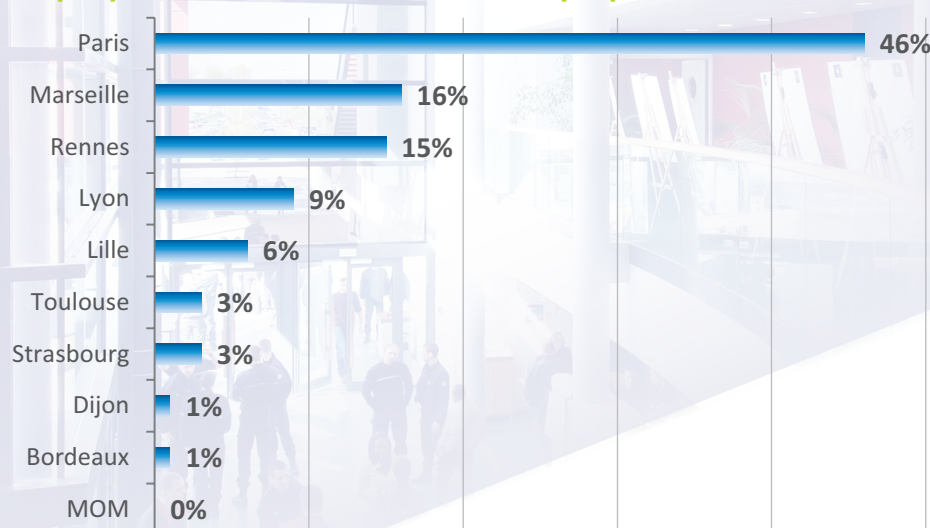
Pour 86% des stagiaires, l'entrée en formation de premier surveillant s'est établie *via* le concours interne. 12% des stagiaires sont issus de la liste d'aptitude. Parmi eux, on recense une seule femme.

Graphique 5 : Dernier grade – Proportions



Avant de passer le concours de premier surveillant, 40% des stagiaires étaient surveillant, 36% exerçaient en tant que surveillant principal et 24% comme surveillant brigadier.

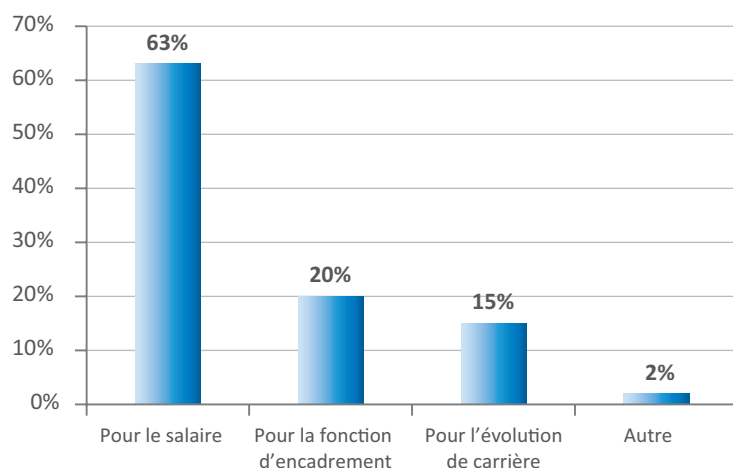
En moyenne, les premiers surveillants en formation possèdent 12,3 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire. Les hommes sont un peu plus expérimentés que les femmes puisqu'ils ont 12,8 années d'expérience en moyenne et les femmes 10,2 ans. Une explication pourrait venir du niveau de diplôme plus élevé des femmes. Étant plus diplômées, elles souhaiteraient gravir les échelons plus rapidement alors que les hommes attendraient d'acquérir de l'expérience avant d'envisager de monter en grade.

Graphique 6 : DISP d'affectation en tant que premier surveillant – Proportions

Le changement de grade implique généralement une nouvelle affectation. Les agents de la 26^{ème} promotion de premiers surveillants sont principalement affectés dans la DISP de Paris (46%) et, à un moindre niveau, dans celles de Marseille (16%) et de Rennes (15%). Finalement, ces DI semblent être

les premiers lieux d'affectation de nombreux premiers surveillants puisque ces proportions sont sensiblement équivalentes à celles mentionnées par la 25^{ème} promotion.

Motivations et perspectives professionnelles

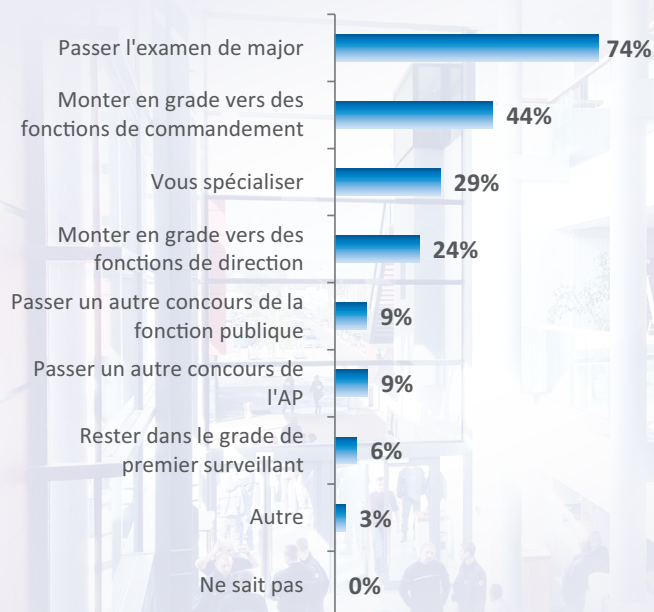
Graphique 7 : Première motivation à passer le concours de premier surveillant- Proportions

Pour 63% des stagiaires interrogés, la première motivation à passer le concours de premier surveillant concerne le salaire. Puis, 20% des premiers surveillants ont cité une motivation professionnelle, la fonction d'encadrement, inhérente au grade de premier surveillant. Vient ensuite l'évolution de carrière, mentionnée par 15% des stagiaires. Globalement donc, les motivations sont utilitaires. A savoir, ce concours était un premier choix pour 82% de la promotion.

Les attentes envers la formation concernent principalement les fonctions de management et l'encadrement d'agents. Les stagiaires ont également exprimé des attentes envers le positionnement professionnel. Pour certains, le grade de premier

surveillant est une première étape dans l'évolution de la carrière et ils espèrent que cette formation sera un tremplin vers d'autres concours.

Ce n'est donc pas un hasard de constater qu'en dehors du concours de premier surveillant, 20% des agents ont passé un autre concours depuis un an : celui de lieutenant pénitentiaire (pour 20 personnes) et celui de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (pour 5 personnes). De plus, 5 agents envisagent de passer le concours de formateur au cours de la scolarité.

Graphique 8 : Perspectives professionnelles (plusieurs réponses possibles) – Proportions

Concernant les perspectives professionnelles, passer l'examen de major a été cité par 74% des stagiaires. Ces derniers ont ensuite mentionné la montée en grade vers des fonctions de commandement (44%), la spécialisation (29%) et la montée en grade vers des fonctions de direction (24%). Les perspectives de passer un autre concours de la fonction publique ou un concours dans l'administration pénitentiaire ont été citées toutes deux par 9% des stagiaires. Seulement 6% des interrogés envisagent de rester dans le grade de premier surveillant.

Finalement, le grade de premier surveillant est une étape dans l'évolution de la carrière des agents dans la mesure où la grande majorité d'entre eux souhaite évoluer vers des postes à responsabilités.

26^{ème} promotion de premiers surveillants pénitentiaires

MAI 2018

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Nicolas BOUTIN, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Xavier DABADIE, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.énap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargé d'études : nicolas.boutin@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr




École nationale
d'administration
pénitentiaire